

## **MELANGES OFFERTS AU PROFESSEUR SALIOU MBAYE**

Projet d'ouvrage collectif en l'honneur du Professeur Saliou MBAYE

Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### **Argumentaire**

Il est de tradition dans les universités d'honorer les enseignants en fin de carrière, ou décédés. L'EBAD, en respect à cette tradition séculaire, a décidé d'offrir des mélanges à des enseignants qui ont contribué au rayonnement de cette école. Certains de ces enseignants sont hélas décédés, d'autres sont encore parmi nous, et continuent encore de contribuer à l'animation scientifique de nos institutions d'enseignement et de recherche. Au rang de ces hommes, figure le professeur Saliou MBAYE.

Deuxième sénégalais archiviste paléographe, diplômé de l'École Nationale des Chartes (Paris, 1974), le professeur Saliou MBAYE, est sans doute une figure marquante de l'archivistique africaine, francophone et mondiale. Il a présidé aux destinées des Archives du Sénégal pendant une trentaine d'années de 1977 à 2005. Docteur d'État ès-Lettres, professeur titulaire des Universités, Saliou MBAYE a formé à l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) et au Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop, plusieurs générations d'archivistes et d'historiens sénégalais et africains. Le professeur Saliou MBAYE est membre honoraire du Conseil International des Archives (CIA), dont il a été l'animateur de la WARBICA, la branche ouest-africaine pendant plusieurs années. La pratique archivistique est essentiellement institutionnelle. Brillant archiviste, Saliou MBAYE l'a compris très tôt, en s'intéressant à l'histoire des institutions, discipline qui, de son propre avis, « *constitue un socle d'une bonne connaissance des structures de l'État, et partant, une source incontournable pour l'histoire politique, administrative et judiciaire* » d'un pays. La thèse de l'École des Chartes qu'il a soutenue en 1974 portait déjà sur le Conseil privé du Sénégal. Le professeur Saliou MBAYE, grâce à une parfaite connaissance des archives du Sénégal et de la France, va par la suite produire deux ouvrages portant sur *l'Histoire des institutions coloniales françaises en Afrique de l'Ouest : 1816-1960* (1991), et *l'Histoire des institutions contemporaines du Sénégal : 1956-2000* (2012). Ces deux ouvrages, extraits d'une longue liste d'autres publications scientifiques à l'actif du professeur Saliou MBAYE, constituent pour les archivistes, les historiens, les juristes, et toutes les personnes férues de l'histoire des institutions africaines, de précieux outils de travail.

Fort d'une forte reconnaissance intellectuelle, le Professeur Saliou MBAYE est membre de l'Académie des Sciences d'outre-mer (Paris) et de l'Académie des Sciences Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix-en-Provence (France). En position de retraité de l'Université depuis 2010, le professeur Saliou MBAYE est donc entré dans une nouvelle phase de sa vie. Il reste très actif dans le milieu académique. Il continue aussi de présider des comités scientifiques de colloques dont le plus récent est celui célébrant le cinquantenaire du décès de Maître Lamine GUEYE, premier président de l'Assemblée nationale du Sénégal indépendant.

Au regard de toutes ces considérations, nous, ses collègues, ses anciens étudiants, et ses amis, conformément à la tradition universitaire, et en collaboration avec le Laboratoire de Recherche en Science de l'Information et de la Communication (LARSIC) de l'EBAD, ressentons comme un devoir de lui rendre hommage en évoquant l'itinéraire du chercheur et sa contribution à la connaissance des archives et de l'histoire des institutions en Afrique.

Les contributeurs sont libres de choisir un thème qui leur convient le mieux, dans les thématiques suivantes.

**Axe 1 : Théories et fondements d'une Archivistique africaine**

**Axe 2 : Archives, démocratie et bonne gouvernance en Afrique**

**Axe 3 : Histoires des institutions coloniales et des institutions contemporaines en Afrique**

**Axe 4 : Les archives et les défis du numérique**

Chaque auteur devra envoyer un résumé de son article (**250 mots maximum**) avec des mots clés et une bibliographie par courriel en y mentionnant :

- ses nom et prénom (s)
- son institution
- le titre de son article

Les propositions d'article devront être envoyées, au plus tard le **31 mars 2019**, aux adresses suivantes :

- [moussa.samba@ucad.edu.sn](mailto:moussa.samba@ucad.edu.sn)
- [ahmeth.ndiaye@ucad.edu.sn](mailto:ahmeth.ndiaye@ucad.edu.sn)

Les auteurs dont les résumés sont acceptés seront prévenus le **31 mai 2019** et devront nous faire parvenir leurs articles complets au plus tard le **31 juillet 2019**. Ils devront respecter les normes de présentation qui leur seront communiquées à l'issue de la première sélection. La publication de ces mélanges est prévue en **décembre 2019**.

Les propositions feront l'objet d'une évaluation par un comité scientifique.